

Les nations qui viennent en traite à Niagara sont les Cinq-Nations et les Mississagués.

Il en sort, année commune, deux cent cinquante à trois cents paquets.

Le portage à Niagara à..... est de..... lieues; mêmes réflexions pour ce portage que pour celui de la Presqu'Isle, il est essentiel de se servir de ces sauvages pour le faire.

*Toronto*, situé au nord du lac Ontario, vis-à-vis de Niagara, établi pour empêcher les sauvages du nord d'aller commercer à Chouéguen; Chouéguen n'existant plus, ce poste devient inutile.

Le roy en fait le commerce, les effets y montent des bateaux conduits par des miliciens commandés pour cela; les sauvages qui y traitent, sont les Mississagués et les Saulteux. Il en peut sortir cent cinquante paquets de pelleteries.

*Frontenac* ou *Katarakoui*, mauvais fort à l'entrée du lac Ontario; si Chouéguen n'eût pas été détruit, il eût fallu le rendre respectable; il y a un commandant, plusieurs officiers sous ses ordres et..... hommes de garnison.

Ce poste est exploité par le roy qui conséquemment en supporte les charges; il faudroit que le commerce y fût libre.

Les sauvages qui y viennent en traite sont les Cinq-Nations et les Mississagués.

Il en peut sortir année commune vingt à trente paquets.

*La Présentation*, mission pour les sauvages des Cinq-Nations établie par M. l'abbé Piquet, sur la rive droite du fleuve Saint-Laurent, à..... lieue de Mont-Réal. Il peut y avoir maintenant cent sauvages des Cinq-Nations rassemblés par ses soins. Ils y ont des terres qu'ils cultivent, des volailles et bestiaux en propriété.

Il y a un mauvais fort de pieux debout, un commandant et une petite garnison.

Ce poste s'exploite par le roy; on n'y donne point d'eau-de-vie. Il en peut sortir année commune trente ou quarante paquets.

*Le sault Saint-Louis*, mission des jésuites pour les Iroquois. Il peut y avoir trois cent cinquante sauvages qui ont terres, bestiaux, volailles. Le commerce s'y fait par les jésuites qui afferment à Monsieur de Muceaux huit cents francs.

*Lac des deux montagnes*, mission établie sur le lac de ce nom qui est formé par la rivière des Outawais, à douze lieues